



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 28 octobre 2010

Résultats financiers 3^e T2010

France Télécom – Orange devient un opérateur de second rang

La présentation des comptes du 3^e trimestre 2010 démontre à l'évidence que France Télécom – Orange devient progressivement un opérateur de second rang :

- nouvelle baisse du chiffre d'affaire
- investissements à un niveau très bas,
- niveau de sous-traitance record (les achats externes ont progressé de plus de 1 point du CA),

Et ce alors que le marché des télécommunications est en croissance dans la quasi-totalité des pays dans le monde.

Ces résultats médiocres sont l'expression de la politique désastreuse conduite par l'équipe de Direction précédente et d'une nouvelle Direction qui ne peut pas redresser la barre tant que ses actionnaires principaux que sont l'Etat et le FSI continueront à exiger des dividendes abracadabrantesques.

Une stratégie internationale toujours en panne

La situation en grande Bretagne est loin d'être satisfaisante. L'augmentation de la rentabilité attendue par la fusion avec T-mobil n'est pas au rendez-vous. Son exclusion du périmètre de l'annonce des résultats financiers démontre l'absence d'une stratégie internationale globale.

La situation dans les autres pays européens ne s'améliore que grâce aux effets de change (ie la Pologne)

Les pays émergents ne suffisent pas à compenser les mauvais résultats en Europe. L'opération de pacification avec Orascom en Egypte a permis de consolider une part plus importante de CA et de permettre l'apparition d'une progression importante du CA dans ces pays.

Force est de constater que pour un groupe qui réalise près de 40% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au Conseil d'administration, laisse perplexe.

La part du CA de la France continue à progresser, et ce malgré la crise sociale. La France continue d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices du groupe.

Les investissements au plus bas plombés par le versement du dividende

Avec 10% du CA sur les neufs premiers mois de l'année 2010, les investissements restent à niveau particulièrement bas. L'engagement pris de 12% sur 2010, semble difficile à tenir.

Mais il y a plus inquiétant encore, sont comptabilisés comme investissements le parc de « box ». Or celui-ci n'a jamais été aussi important. Ce qui signifie que les investissements d'infrastructures sont au plus bas de l'histoire de France Télécom.

Le niveau d'investissement annoncé reste insuffisant pour permettre à France Télécom de rester parmi les leaders mondiaux. Le déploiement de la fibre démarre : l'entreprise doit bénéficier de toute sa capacité

financière pour assurer son avenir, et, par la même, celui de ses salariés comme de ses actionnaires. France Télécom doit en outre pouvoir contribuer efficacement à l'équipement numérique de la nation, pour lui permettre de rester compétitive en ce début de troisième millénaire.

Mais la ponction des dividendes au niveau actuel ne le lui permet pas.

Le versement anticipé du dividende, objet de spéculation financière

Le Conseil d'Administration de France Télécom a décidé de procéder une nouvelle fois au versement anticipé du dividende 2010 pour permettre à l'Etat, actionnaire prédateur, de combler son déficit budgétaire, et au FSI de disposer de liquidités puisque l'Etat n'a pas été en mesure de lui en apporter

Il en coutera plus de 70 millions d'euros en frais financiers supplémentaires à l'entreprise.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association de défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salaries) rappelle que les salariés actionnaires (4,4%) s'oppose au versement de dividendes aussi élevés, et à leur versement anticipé. En faisant l'objet de spéculation de la part d'opérateurs financiers (cf la montée et la descente de Deutsche Bank au capital de France Télécom¹), il est désormais démontré que celui-ci n'est en rien le garant d'un actionariat pérenne.

France Télécom, bientôt relégué en deuxième division...

Assurément, sans une profonde inflexion de la politique actuelle, France Télécom ne va pas disposer des moyens suffisants pour faire d'Orange la marque mondiale qui porterait les couleurs de la France.

La probable reprise par l'opérateur russe Vimpelcom d'Orascom (partenaire d'Orange en Égypte et présent à travers Wind en Italie), créant ainsi le 5^e opérateur mondial², fera descendre France Télécom d'un rang dans la hiérarchie mondiale...

Faute d'une véritable ambition industrielle, France Télécom sera bientôt reléguée parmi les opérateurs locaux de second rang ou, dans le cadre de la consolidation européenne qui se poursuit, deviendra une cible pour un opérateur plus puissant.

La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur l'obsessionnel versement de dividendes, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.

La CFE-CGC/UNSA demande aussi l'arrêt de la politique de sous-traitance et de délocalisation : 12 000 emplois de centre d'appels à l'étranger rien que pour la France.

Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle le mette en œuvre, et que l'État le lui permette.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

¹ Site de l'ADEAS : <http://www.adeas-ftgroup.org/index.php/nos-analyses/la-montee-au-capital-de-france-telecom-de-la-deutsche-bank-n%e2%80%99etait-finalement-qu%e2%80%99une-optimisation-financiere/>

² <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2596p108-109.xml2/orascom-telecom-le-pari-de-vimpelcom.html>